

## BULLETIN D'ABONNEMENT FICHER DES NOUVELLES ENTREPRISES DE CHARENTE-MARITIME

Je souhaite m'abonner au **Fichier des nouvelles entreprises** afin de recevoir par email chaque semaine ou chaque mois, selon la formule choisie, la liste des nouveaux établissements créés, repris ou ayant changé d'adresse en Charente-Maritime.

Je choisis ma formule d'abonnement parmi celles proposées ci-dessous en cochant la case correspondante :

Fréquence de l'envoi	Durée de l'abonnement		
	1 numéro	6 mois	1 an
Hebdomadaire (1 fichier / semaine)	<del>X</del>	<input type="checkbox"/> 282 € TTC (soit 235 € HT)	<input type="checkbox"/> 504 € TTC (soit 420 € HT)
Mensuel (1 fichier / mois)	<input type="checkbox"/> 36 € TTC (soit 30 € HT)	<input type="checkbox"/> 180 € TTC (soit 150 € HT)	<input type="checkbox"/> 300 € TTC (soit 250 € HT)

Tarifs en vigueur au 01/01/2018

Raison sociale : .....

SIRET : .....

Activité : .....

Prénom et Nom du responsable : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél : ..... Fax : .....

Email : .....

Site internet : .....

Je joins mon règlement par chèque libellé à l'ordre de la CCI Charente-Maritime

Je reconnais avoir pris connaissance des **conditions générales de vente** énoncées au verso.

Fait le : ..... A : .....

Signature :

<b>Bulletin à retourner à :</b> CCI Charente-Maritime Service Data Éco Mélanie FLEURANT BP 20129 17306 ROCHEFORT CEDEX
--

Les présentes conditions générales de vente et de fourniture de services s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des produits et des services proposés par la CCI Charente-Maritime. A défaut de dispositions particulières stipulées par écrit, le fait de passer commande à la CCI Charente-Maritime implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente et de services.

Elles sont accessibles à tout moment sur le site [www.charente-maritime.cci.fr](http://www.charente-maritime.cci.fr) et prévalent le cas échéant, sur toute version antérieure qui serait parvenue au client avant la date de commande. La version sur les sites internet au jour de la commande, sera celle retenue pour la prestation.

Aucun autre document tel que conditions d'achat ou autres venant du client ne pourra être pris en compte.

### Article 1 Exécution de la prestation et obligations

La CCI Charente-Maritime s'engage à mettre en œuvre tous les moyens à sa disposition pour réaliser la prestation objet du devis ou du contrat signé par le Client.

Le Client s'engage à apporter à la CCI Charente-Maritime toutes les informations utiles et nécessaires à la bonne exécution et au respect des délais d'exécution de la prestation objet du devis signé par le Client.

La CCI Charente-Maritime ne pourra être tenue responsable pour un dommage ou perte financière résultant d'un retard dans l'exécution ou d'une inexécution de tout ou partie de la prestation, si ce retard ne leur est pas imputable.

Pour certaines prestations, la CCI Charente-Maritime se réserve le droit de faire appel à des sous-traitants. Les relations avec ces tiers seront gérées intégralement par la CCI Charente-Maritime.

### Article 2 Devis et commande

La CCI Charente-Maritime intervient sur demande expresse du Client. Un devis ou un contrat sera réalisé pour toute prestation.

Le devis adressé par la CCI Charente-Maritime au client précisera :

- La nature de la prestation,
- Le prix de la prestation hors taxes,
- Les modalités de paiement,
- Le planning des travaux détaillant les actions/obligations du Client et des CCI de Charente-Maritime, ainsi que les délais de réalisation,
- La durée de validité du devis,

Pour confirmer sa commande de manière ferme et définitive, le Client devra retourner le devis signé, daté et revêtu de la mention « bon pour accord » :

- Soit par courrier postal,
- Soit par courrier électronique.

### Article 3 Délais et livraison

La CCI Charente-Maritime s'engage à tout mettre en œuvre pour procéder à la réalisation des prestations commandées par le Client, dans les délais figurant sur le devis ou le contrat mais ces délais ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sauraient les engager.

### Article 4 Tarifs

Les prestations sont facturées sur la base du tarif en vigueur, du devis, du bon de commande. Les prix sont exprimés en euros hors taxes et sont soumis à la T.V.A. Les prix peuvent être calculés au forfait, à l'unité, à l'heure ou à la journée. Cette indication de temps n'est qu'informatrice, seul le montant vaut. Le prix de la prestation est ferme. Il est stipulé hors taxe auquel se rajouteront les taxes.

### Article 5 Conditions et retards de règlement

La facture est payable à réception, net et sans escompte.

Conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement qui figure sur la facture. Une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement s'ajoutera systématiquement à ces pénalités. Si la prestation se déroule sur plusieurs années civiles, une facture intermédiaire est adressée au Client au 31 décembre.

### Article 6 Confidentialité et déontologie

La CCI Charente-Maritime s'engage à :

- Respecter la plus stricte confidentialité concernant les informations fournies par le client, et désignées comme telles
- Ne divulguer aucune information sur les travaux et prestations de services réalisés pour ses clients,
- Restituer tout document fourni par le client à la fin de la mission,
- Signer un accord de confidentialité si le client le souhaite.
- Ne seront pas considérées comme confidentielles les informations :
  - Qui sont à la disposition du public,
  - Qui doivent être divulguées afin d'effectuer les formalités de dépôt prescrites par la loi.

L'accord écrit du Client sera demandé avant de faire apparaître son nom et sa raison sociale dans les éventuelles références de la CCI Charente-Maritime sur tout support promotionnel.

### Article 7 Propriété et utilisation des données

Tous les éléments des sites de la CCI Charente-Maritime ainsi que les produits remis au Client sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de la CCI Charente-Maritime ou de ses partenaires.

La CCI Charente-Maritime dégage toute responsabilité quant aux données issues de ses partenaires.

Le Client s'engage à ne faire aucun usage de ces documents susceptible de porter atteinte à la propriété industrielle ou intellectuelle de la CCI Charente-Maritime. Toute divulgation à un tiers fera l'objet d'une autorisation préalable et expresse de la CCI Charente-Maritime.

### Article 8 Responsabilité

Les données sont communiquées de bonne foi et au vu des informations recensées dans les bases de données. La mise à jour des bases de données est quotidienne mais en aucun cas une obligation de résultat ne pourra être recherchée à l'encontre de la CCI Charente-Maritime ou de ses fournisseurs.

Le Client doit s'assurer que les fichiers informatiques commandés sont compatibles avec ses équipements. La CCI Charente-Maritime ne pourra être tenue pour responsable en cas de dysfonctionnement du support informatisé.

Par ailleurs, la CCI Charente-Maritime ne sera pas responsable de l'inadaptation des informations à un besoin particulier du client ou des conséquences de leur utilisation par le Client.

### Article 9 Informations nominatives et utilisation des données

En application du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le Client est informé que les données personnelles recueillies (nom, prénom, adresse, téléphone et email personnels) lors de la validation de sa commande sont nécessaires à la réalisation, à la gestion et au suivi de la prestation rendue. Ces données peuvent servir à la mise à jour du fichier consulaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie Charente-Maritime. Ce fichier est utilisé pour établir des listes d'entreprises susceptibles d'être communiquées à des tiers à des fins de prospection commerciale. Le Client peut être amené à recevoir des propositions d'autres entreprises ou organismes ou être informé également des offres de la Chambre de Commerce et d'Industrie Charente-Maritime par tous moyens : e-mail, courrier, fax, téléphone. Ces données sont stockées 5 ans avant d'être anonymisées ; elles sont accessibles aux seuls prestataires techniques et aux CCI partenaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie Charente-Maritime et ne font pas l'objet d'un traitement hors de l'UE. Dans la limite d'autres obligations s'imposant au responsable du traitement, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité des données le concernant, d'un droit d'opposition aux usages non contractuels ou non consentis de ces données ainsi qu'un droit à l'oubli. Pour exercer ces droits, le Client doit s'adresser au Service Juridique de la CCI Charente-Maritime, soit par courriel : [dpo@charente-maritime.cci.fr](mailto:dpo@charente-maritime.cci.fr) ; soit par courrier : CCI Charente-Maritime – Délégué à la Protection des Données, La Corderie Royale – BP 20129 – 17306 ROCHEFORT cedex.

Pour en savoir plus sur nos engagements, consulter notre Charte Protection des Données Personnelles sur [www.charente-maritime.cci.fr](http://www.charente-maritime.cci.fr) / > mentions légales.

### Article 10 Règlement des litiges

Le contrat est soumis au droit français. Les litiges seront soumis à la juridiction compétente.